



PHOTO PASCAL RATTHE



À la limite !

Maxim Lapierre est passé de la parole aux actes puisqu'il a marqué un gros but en troisième période, à la suite d'un très bel effort individuel, qui a permis au Canadien de finalement remporter une victoire de 4 à 3 devant une foule survoltée.

Pierre Durocher

durocherp@ruefrontenac.com

Ce but de Lapierre, son troisième des séries, était crucial car les Penguins, par l'entremise de Bill Guerin, ont réduit la marque à un but avec une minute et 24 secondes à jouer.

Donc, pour une deuxième série de suite, le Canadien a forcé la présentation d'un septième match sur la patinoire de ses rivaux. Les deux équipes se retrouveront mercredi soir à Pittsburgh pour le match décisif.

Ça promet d'être tout un spectacle, surtout que cette sixième rencontre s'est terminée par une échouffourée après que Sidney Crosby eut frappé Tomas Plekanec.

«Lapierre démontre son caractère et son dévouement pour l'organisation depuis le début des séries, a commenté Jacques Martin. Après avoir connu une saison difficile, il a su élever son jeu d'un cran.

«Toute l'équipe a démontré beaucoup de ténacité et de caractère en l'absence de Hal Gill, qui s'ajoutait à celle d'Andrei Markov. Il a fallu

que les joueurs retroussent leurs manches et bataillent fermement.»

Cammalleri imite Damphousse

Pour la première fois depuis le début des séries, le Canadien a remporté un match sans que Jaroslav Halak obtienne la première étoile. L'honneur est allé cette fois-ci à un attaquant qui est en feu, Michael Cammalleri, auteur de ses 10e et 11e buts des séries.

Halak a dû se contenter de la troisième étoile, lui qui a repoussé 34 rondelles. Un autre Jaroslav, Spacek celui-là, a lui aussi disputé un fort match et il s'est vu décerner la deuxième étoile. Le vétéran défenseur n'a pas du tout paru rouillé à son retour au jeu après une absence de neuf rencontres.

Spacek a été employé durant plus de 18 minutes et il a marqué un but en deuxième période. Il a aussi réalisé quelques beaux jeux défensifs.

Pour revenir à Cammalleri, il est devenu le premier joueur du Canadien depuis Vincent Dam-

phousse en 1993 à marquer 11 buts dans les séries.

La foule du Centre Bell a d'ailleurs réservé une très longue et chaleureuse ovation à Cammalleri après qu'il eut déjoué Marc-André Fleury à l'aide d'un tir du revers des plus précis en deuxième période.

Cammalleri avait réussi le premier but du match après seulement une minute et 13 secondes de jeu. Ce but est survenu à la suite d'une bévée de Kristopher Letang, qui a perdu la rondelle en zone neutre à Andrei Kostitsyn.

Ce dernier a enfin disputé un gros match dans cette série, récoltant deux mentions d'assistance.

Un rare mauvais but accordé par Halak

La deuxième période a mal commencé pour le Tricolore alors qu'il s'est retrouvé deux fois de suite en infériorité numérique. Lors de la première attaque massive, les Penguins ont joué de malchance alors que deux de leurs tirs ont rebondi contre le poteau.

Puis, pendant que Roman Hamlik était au banc des pénalités, Letang a marqué sur un tir qu'aurait dû arrêter Halak, la rondelle glissant sous son bras droit.

Au lieu de plier les genoux, les joueurs du Canadien se sont ensuite mis à attaquer. Tout a commencé par une très bonne présence du trio Lapierre-Moore-Pyatt.

Cammalleri a ensuite déjoué Fleury à l'aide d'un tir du revers parfait et ce fut suivi du premier but de Spacek dans les séries. Le Canadien a donc marqué trois fois sur ses 11 premiers tirs dirigés sur Fleury. La foule n'a pas manqué de narguer le gardien de Sorel en scandant son nom.

Crosby brise la glace

Crosby a compté son premier but de la série en première période, mettant fin à une disette de sept rencontres, lorsqu'il a bondi sur une rondelle libre pour déjouer Halak après qu'un tir de Mark Eaton eut dévié sur Marc-André Bergeron.

Pour Crosby, il s'agissait d'un premier but à ses dix dernières visites au Centre Bell.

EN MANCHETTES

Nouvelles générales |

Yves Chartrand

Jean Charest a aussi contribué à la fondation de Joe Borsellino

Tout comme le ministre de la Sécurité publique Jacques Dupuis, le premier ministre Jean Charest a lui aussi pigé dans son budget discrétionnaire pour contribuer...

PAGE 2

Spectacles |

Philippe Rezzonico

Les FrancoFolies ont 30 jours pour sauver la mise

Encore sous le choc de la perte de la subvention de 1,5 million \$ d'Industrie Canada, l'organisation des FrancoFolies de Montréal a 30 jours pour amenuiser l'impact de ce manque inattendu de financement.

PAGE 5



Sports | Marc Lachapelle

Le vent souffle en direction des Flyers

Les Flyers de Philadelphie ont retrouvé un deuxième souffle depuis que Simon Gagné a enfilé le but gagnant en prolongation pour leur procurer un gain de 5 à 4 lors de la quatrième partie.

PAGE 6

Jean Charest a aussi contribué à la fondation de Joe Borsellino

QUÉBEC – Tout comme le ministre de la Sécurité publique Jacques Dupuis, le premier ministre Jean Charest a lui aussi pigé dans son budget discrétionnaire pour contribuer, au moins en trois occasions, à la fondation GarnierKids.com, propriété de l'homme d'affaires Joe Borsellino, grand patron de la compagnie de construction Garnier.



Selon des documents déposés devant une récente commission parlementaire portant sur l'étude des crédits du ministère du conseil exécutif (le ministère du premier ministre), le premier ministre a contribué pour 5000 dollars à la fondation GarnierKids.com.

Un premier don de 2000 dollars a été fait en 2005-2006, une autre tranche de 1000 dollars a été versée en 2006-2007 et enfin un montant de 2000 dollars a été octroyé en 2009-2010.

La Fondation GarnierKids.com a été créée en 2004 par l'homme d'affaires Joe Borsellino, propriétaire de la compagnie de construction Garnier. Selon son site Internet, la fondation «a pour mission de contribuer au financement de nombreux organismes œuvrant pour la santé et l'éducation des enfants».

L'Hôpital de Montréal pour enfants, l'École orale de Montréal pour les sourds, le CHU Sainte-Justine et quelques fondations figurent parmi les bénéficiaires de l'aide financière de Garnierkids.com.

Une cause sensible

La semaine dernière, un porte-parole du bureau du ministre de la Sécurité publique Jacques Dupuis indiquait à un journaliste de Rue Frontenac que celui-ci contribuait à cette fondation en raison de sa «sensibilité» à la cause des enfants.

Il n'avait pas été possible toutefois de savoir à combien se chiffrait cette contribution ni pourquoi le ministre choisit de passer par un intermédiaire plutôt que de financer directement un des hôpitaux pour enfants, voir le texte de Fabrice de Pierrebouurg.

Joe Borsellino est aussi un ami personnel de Tony Tomassi, évincé du conseil des ministres la semaine dernière par Jean Charest pour avoir détenu une carte de crédit dont les soldes étaient payés par l'agence de sécurité privée BCIA, propriété à l'époque de Luigi Coretti.

Le premier ministre a demandé une enquête de la Sûreté du Québec dans cette affaire.

Son nom et celui de sa compagnie avaient été au centre d'une des

nombreuses controverses qui ont défrayé les manchettes depuis plusieurs mois dans l'épineux dossier des garderies privées à 7 \$.

Lors d'une période de questions à la fin d'avril à l'Assemblée nationale, le député péquiste Nicolas Girard avait interrogé l'ex-ministre Tony Tomassi sur ses liens avec Joe Borsellino, un contributeur à la caisse du Parti libéral du Québec.

Garderie et construction

Il avait notamment rappelé que les sœurs Loredana et Josephine Primiani, qui avaient siégé à l'exécutif de comté du ministre, avaient obtenu en 2008 un troisième permis pour une garderie en construction. L'excavation de l'édifice de cette nouvelle garderie avait été octroyée à Construction Garnier.

«L'ami et entrepreneur en construction Borsellino a eu droit aux grands honneurs de la part du député de La-Fontaine. Il lui a fait signer le livre à l'Assemblée nationale, nous avons une photo pour en témoigner. Est-ce que le député de LaFontaine va en-

core nous expliquer que tout cela est le fruit du hasard?», avait demandé Nicolas Girard.

Tony Tomassi avait répliqué que les garderies privées, au contraire des CPE, peuvent accorder des contrats à qui bon leur semble.

Joe Borsellino avait également défrayé les manchettes au cours de l'automne 2009 après que la Ville de Montréal eut déclenché une enquête sur Robert Marcil, alors directeur de la réalisation des travaux.

Marcil avait participé en 2008 à un voyage en Italie à l'invitation de Joe Borsellino, en compagnie de Jocelyn Dupuis, d'Yves Lortie, alors v.-p. chez Genivar et administrateur de la fondation Garnierkids, et de leurs épouses respectives.

L'affaire était jugée d'autant plus troublante que la firme Garnier Construction faisait affaire avec la Ville de Montréal. Robert Marcil avait démissionné en juillet 2009. Il s'était rapidement recasé au sein du groupe SM.

Avec l'étroite collaboration de Fabrice de Pierrebouurg



Le premier ministre Jean Charest a contribué pour 5000 \$ à la fondation de l'homme d'affaires Joe Borsellino.

Immigration illégale

Un gangster montréalais perd son «aidant naturel»

Le fait de travailler comme «aidant naturel» pour un gangster devenu paraplégique à la suite d'un attentat n'est pas un motif qui permet à un immigrant illégal de rester au Canada.



C'est ce que vient de décréter le juge de la Cour fédérale Robert M. Mainville, dans le cas d'un immigrant illégal qui servait d'aide à domicile pour le caïd Osborn Anthony, un membre de la garde rapprochée du chef de gang Ducarme Joseph.

Selon des informations dévoilées par le SPVM en cour, Osborn Anthony était un des principaux acolytes du chef Ducarme Joseph, dont il était même l'un des gardes



L'expulsion de l'aidant naturel est une nouvelle tuile pour le gang de Ducarme Joseph, ciblé par un attentat qui a laissé deux de ses acolytes sans vie en mars à sa boutique de vêtements.

du corps.

Le trentenaire a d'ailleurs été accusé avec son chef relativement à une bagarre au cours de laquelle ils avaient terrorisé des membres du personnel du restaurant Buona Notte, en septembre dernier.

Toujours selon les informations de la police, Ducarme Joseph avait décidé qu'Osborn Anthony deviendrait «le boss» du chic hôtel W, c'est-à-dire qu'il y contrôlerait les activités criminelles comme la vente de stupéfiants.

Le chef avait même menacé des employés de l'endroit pour qu'on leur laisse le libre accès. «Si vous ne nous laissez pas entrer, je vais faire sauter la place», aurait-il dit.

Mais voilà qu'en décembre dernier, Osborn Anthony est victime d'un attentat à la sortie du restaurant Brochette.ca, sur le boulevard René-Lévesque Ouest.

Des individus entrent dans l'établissement et l'attaquent de plusieurs projectiles. Osborn Anthony sort du restaurant en titubant avant de s'affaïsser sur le sol.

Paraplégique

L'attentat laisse le gangster paraplégique. À 33 ans à peine, le voilà réduit à se déplacer en fauteuil roulant.

Il commence donc à avoir recours aux services de l'oncle de sa conjointe, qui devient son «aidant naturel». L'oncle, Collin Dexter Wynne, 35 ans, est originaire de Saint-Vincent, et a immigré au Canada illégalement. Selon la preuve entendue en cour fédérale, il demeure sans satut à Montréal depuis 2005.

L'oncle habite avec le

gangster et sa conjointe. Il aide le caïd dans sa nouvelle vie de handicapé, notamment en le plaçant dans son fauteuil roulant et en le soutenant pour quitter son logement, qui n'est pas adapté aux fauteuils roulants.

Les autorités avaient découvert l'immigrant illégal lors d'une perquisition chez Osborn Anthony, en octobre dernier. Des procédures d'expulsion avaient été entreprises, mais l'oncle disait que son départ du Canada aurait causé un grave préjudice au gangster paraplégique.

Il avait d'ailleurs plaidé cette raison devant la cour fédérale pour tenter de demeurer au Canada.

Le juge a toutefois rejeté cet argument, ordonnant le départ de

l'aidant naturel au plus tôt. Collin Dexter Wynne n'avait aucun droit d'appel.

«C'est fini pour lui, car la cour fédérale est la dernière juridiction en matière d'immigration», explique son avocat, Me Serge Silawo.

Le juriste pense que son client a été victime de la mauvaise réputation du mari de sa nièce. S'il avait agi comme aidant naturel pour une personne non criminalisée, peut-être ses chances auraient-elles été meilleures.

«C'est le sentiment profond que j'ai eu, dit-il. J'ai eu l'impression que le Canada trouvait que c'était un trop beau cadeau à faire à quelqu'un qui a des problèmes avec la justice», dit-il.



BeauPet

La caricature du jour

Les deux mains sur le volant... pour combien de temps?



Une coalition s'oppose au projet de commission nationale des valeurs mobilières

Pas question de créer une commission nationale des valeurs mobilières qui pénaliserait le Québec, en particulier, et qui déplacerait le centre de décision vers Toronto, a prévenu lundi le ministre des Finances, Raymond Bachand.



«Pourquoi changer un système en place qui fonctionne bien?» a lancé le ministre lors d'un point de presse à l'intention du ministre des Finances, Jim Flaherty, et du premier ministre Stephen Harper.

Ottawa veut aller de l'avant avec ce projet très contesté partout au

pays, sauf en Ontario.

Raymond Bachand était accompagné du président de l'Autorité des marchés financiers (AMF), Jean St-Gelais. Le projet fédéral modifierait en profondeur le rôle de l'AMF.

Il a toutefois admis avoir «des raisons de s'inquiéter» de la volonté du gouvernement conservateur de créer une telle commission nationale des valeurs mobilières qui remplacerait les 13 commissions provinciales. «Avec cette commission fédérale, les grandes décisions vont se prendre à l'extérieur du Québec et il y a aura un glissement de notre pouvoir décisionnel, ce que nous dénonçons», a-t-il ajouté.

Le ministre a toutefois indiqué que le Québec économique et financier (entreprises, syndicats, organismes de gouvernance, chambres de commerce, villes) se mobilise pour contrer cette invasion tant redoutée. «L'enjeu économique est majeur», a-t-il dit.

Une étude économique réalisée par la firme Secor, qui a été rendue publique lundi, démon-

tre que la mise en place d'une telle commission nationale entraînerait la perte de 500 à 1 000 emplois «à court terme», au profit de Toronto et de ses sièges sociaux.

«Le Québec et les autres provinces pourraient y perdre, sauf une (l'Ontario) avec cette commission fédérale logée hors Québec», a observé Raymond Bachand.

Les valeurs mobilières, au Québec, selon l'étude Secor, c'est 155 000 emplois directs, dont 97 000 dans la région de Montréal (fiscalistes, comptables) et autant d'emplois indirects.

Déjà, le gouvernement Charest a porté en Cour d'appel ce dossier «majeur et prioritaire», qui risque de se retrouver devant la Cour suprême, ultimement.



Le ministre des Finances, Raymond Bachand s'inquiète du projet d'Ottawa.
PHOTO HUGO SÉBASTIEN AUBERT



Le projet de commission nationale des valeurs mobilières est contesté partout au Canada sauf en Ontario. PHOTO D'ARCHIVES REUTERS

Un lock-out en moins au Québec?

Une entente de principe est intervenue entre la section locale 145 du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP-FTQ) et Coloridé, a annoncé le syndicat lundi.

Écrit par RueFrontenac.com

L'entente sera débattue lors d'une assemblée le 13 mai prochain. Les représentants du syndicat ne feront aucun commentaire sur le contenu de l'entente avant que les membres aient eu l'occasion de se prononcer, mais mentionnons que le comité de

négociation recommandera l'acceptation de l'offre.

Cette entente est intervenue, après que le comité de négociation eut demandé, par le conciliateur, des points d'information sur certains des items. Suite aux précisions obtenues et à une bonification de l'offre de l'employeur, le syndicat a décidé de recommander l'acceptation de l'entente.

Coloridé est située à Louiseville et emploie 130 syndiqués qui fabriquent des présentoirs et autres démonstrateurs de mèches de teinture pour cheveux. Le lock-out a été déclenché le 6 avril dernier.

LES FRANCOFOLIES ONT 30 JOURS POUR SAUVER LA MISE

Encore sous le choc de la perte de la subvention de 1,5 million \$ d'Industrie Canada, l'organisation des FrancoFolies de Montréal a 30 jours pour amenuiser l'impact de ce manque inattendu de financement, mais il est d'ores et déjà assuré que la programmation extérieure du festival francophone en souffrira.

Philippe Rezzonico

rezzonico@ruefrontenac.com

«Pour l'instant, notre priorité est de minimiser l'impact sur le festivalier», précise Laurent Saulnier, vice-président programmation des FrancoFolies, qui gère la crise à Montréal tandis que le président-fondateur de l'événement, Alain Simard, est en voyage d'affaires en Chine jusqu'au 16 mai.

L'Équipe Spectra, qui organise les FrancoFolies et le Festival international de jazz de Montréal, a appris vendredi que la subvention de trois millions \$ pour le FIJM était maintenue pour 2010, mais que celle de 1,5 million \$ en vue des FrancoFolies était refusée. Cette somme représente 15 pour cent du budget annuel de 10 millions \$ du festival.

Prétexte d'Industrie Canada? Mieux équilibrer les subventions à la grandeur du pays. En 2009, les villes de Toronto et Montréal avaient obtenu 60 pour cent de l'enveloppe des subventions allouées, soutient Industrie Canada, expliquant ainsi le rééquilibrage favorable à 19 autres événements culturels canadiens.

Manque à gagner

Pour l'heure, la préoccupation des dirigeants des FrancoFolies n'est pas de chercher une explication à ce refus, mais de combler ce manque à gagner colossal dans un laps de temps réduit au possible.

«Nous allons cogner à toutes les portes, assure Saulnier. A d'autres organismes fédéraux comme Développement économique Canada, à des organismes provinciaux - Tourisme

Québec, ministère de la Culture -, à nos partenaires financiers... Nous allons tout faire pour toucher le moins possible à la programmation.»

La grille complète des spectacles en salle des FrancoFolies a été dévoilée il y a quelques semaines. Le volet extérieur n'est pas encore connu, mais il est évident que c'est celui-ci qui va subir les contrecoups de la coupe fédérale.

«La subvention d'Industrie Canada sert à faire des affaires qu'on ne fait pas normalement, explique Saulnier. Par exemple, un spectacle particulier en salle comme celui de Malajube (Cubes rubriques) ne peut être touché parce qu'il n'est tout simplement pas admissible. Pour tous les spectacles en salle, ce sont les revenus de billetterie qui servent à couvrir les dépenses du show. Pas de problème là.

«Par contre, l'an dernier, on a eu des tas d'événements spéciaux. Qu'on pense aux spectacles des Colocs, à celui de Mes Aïeux, l'hommage à Nino Ferrer, Marie-Chantal Toupin, etc. Ces événements-là sont en danger, surtout ceux qui ne sont pas commandités à la pièce. Les fonds d'Industrie Canada servent à rehausser l'affiche. Le meilleur exemple, c'est Stevie Wonder au jazz l'an passé. Sans la subvention d'Industrie Canada, il n'y a pas de Stevie Wonder au jazz, c'est sûr.»

Décisions urgentes

Le grand public ne connaît pas la composition de la grille extérieure, mais exactement à un mois des FrancoFolies (10 au 19 juin), dites-vous bien que les organisateurs avaient complété cette dernière.

«Vous ne verrez pas la différence parce que vous ignorez la composition de la programmation extérieure, mais il y a du monde qui sont programmés qu'on va devoir peut-être déprogrammer, jure Saulnier. Nous sommes à un mois de l'événement... Tout était en place... Là, on va devoir prendre de vraies décisions importantes, aujourd'hui ou demain au plus tard. Exemple concret : Si on pensait mettre 100 000\$ sur un show extérieur, doit-



PHOTO PIERRE-PAUL POULIN

on tout simplement ne pas le faire ou demander à l'artiste de faire le show pour 30 000 \$, histoire de sauver 70 000\$? On en est rendus là.»

Sauf que c'est quoi, un show à 100 000 \$? On comprend tous qu'un méga spectacle multiculturel avec 18 artistes invités de France ou d'Afrique (billets d'avion, hébergement, etc.) coûte plus cher à l'organisation que de voir Ariane Moffatt et son groupe habituel sur une grande scène, mais encore? De tout temps, les organisateurs de festivals sont demeurés cois sur l'ordre de grandeur des sommes affectées à tel ou tel spectacle. Laurent Saulnier ne chiffre pas plus que les autres, mais il met les choses en perspective.

«Prenons Pierre Lapointe avec l'Orchestre Métropolitain, en 2007. Il y a bien plus que le cachet de Pierre et de l'orchestre. Il y avait des coûts liés à l'ajout d'une deuxième scène pour accueillir l'orchestre. Il y avait des répétitions supplémentaires, donc des frais liés à la location. Il y avait l'ajout de personnel pour la sécurité sur le site. Chaque événement est particulier en soi, mais il y a des tas de coûts afférents qui dépassent de loin le cachet des artistes.»

Surprise totale

L'Équipe Spectra a appris la nouvelle sans tambour ni trompette, tout simplement en consultant le communiqué émis par Industrie Canada, vendredi. C'est tout simple. Le nom de ton festival n'apparaît pas sur le communiqué? Pas de subvention. La surprise fut néanmoins totale.

«On n'avait aucune indication qu'on n'allait pas obtenir la subvention cette année, précise Saul-

nier, parce que les normes d'Industrie Canada étaient les mêmes que l'an dernier. Et on a obtenu les chiffres selon leurs critères : 21 pour cent de touristes sur le site en 2009, des retombées de 26 millions \$ pour l'événement, etc. En plus, Industrie Canada nous avait demandé de déposer notre demande le 8 janvier pour nous faire parvenir une réponse plus hâtive.

«Il faut aussi savoir qu'il y a un élément lié à la croissance touristique. Les subventions servent aussi à faire de la publicité pour attirer les touristes, notamment dans les revues spécialisées. Ce sont des espaces publicitaires qu'on a déjà réservés à un mois de l'événement. Sinon, les gens d'Industrie Canada seraient les premiers à nous demander ce qu'on fait avec leur argent. Et 26 millions \$ de retombées, je trouve que c'est pas mal pour un festival francophone présenté dans une ville où la moitié de la population ne parle pas le français comme langue première.»

Ombre au tableau : certains artistes dont on ne connaîtra peut-être pas l'identité vont rater le bateau des Francos. Et ce n'est pas rien pour ceux d'entre eux qui ont planifié leurs tournées estivales en tenant compte de l'immense escale montréalaise.

«Tout à fait. C'est un secret pour personne. Pour bien des artistes d'ici, le plus gros chèque de l'année, c'est celui des Francos. Ça va faire un trou dans leur budget. Mais je me répète, on ne sait pas encore si ça va affecter les scènes, le nombre de spectacles, la logistique sur le site... On va tout faire pour minimiser cette perte financière, mais on a peu de temps pour trouver des solutions.»

Le vent souffle en direction des Flyers

Les Flyers de Philadelphie ont retrouvé un deuxième souffle depuis que Simon Gagné a enfilé le but gagnant en prolongation pour leur procurer un gain de 5 à 4 lors de la quatrième partie, rétrécissant du même coup l'avance des Bruins à 3-1 dans leur série demi-finale d'association 4 de 7.



MARC LACHAPPELLE

lachapellem@ruefrontenac.com

Lundi soir, les Flyers se sont présentés au TD Garden et en sont repartis comme des voleurs avec une victoire fort bien ficelée de 4 à 0, évitant l'élimination pour la troisième fois cette saison. Soudainement, ils ne tirent plus de l'arrière que 3-2.

Le Wachovia Center sera le théâtre du sixième round, mercredi soir. Si un septième et ultime duel était nécessaire, il serait présenté à Bos-

ton, vendredi soir.

Dans l'histoire des séries éliminatoires de la LNH, est-il utile de rappeler que seulement deux équipes ont modifié un déficit de 0-3 en un gain de 4-3, soit les Maple Leafs de Toronto lors de la finale de 1942 et les Islanders de New York lors d'une série quart-de-finale en 1975?

Les Flyers ne pouvaient donc pas choisir un meilleur moment pour décrocher la première victoire de leur histoire en séries de fin de saison à Boston. Depuis le 4 mai 1976, ils avaient subi sept défaites de suite dans la capitale de l'État américain du Massachusetts, cinq au défunt Garden de Boston et deux au TD Garden.

Pour ce qui est des Bruins, après cinq gains consécutifs, ils ne pouvaient pas choisir un pire moment pour encaisser leur première défaite du printemps de 2010 devant

leurs partisans qui les ont copieusement hués.

Les Bruins tentent d'atteindre la finale de l'Association de l'Est pour la première fois depuis 1992. Leur dernière présence en finale remonte à 1990 alors que leur dernière coupe Stanley a été acquise en 1972.

Une bien triste manière de souligner le 40e anniversaire du but historique de Bobby Orr qui, le 10 mai 1970, procurait aux Bruins leur premier Saint-Graal depuis 1941.

Boucher sérieusement blessé au genou

Les Flyers ont été les seuls à s'inscrire au pointage en première période, Ville Leino sautant sur un retour de tir de Chris Pronger pour surprendre Tuukka Rask au cours de la septième minute.

Le club de Peter Laviolette a par contre subi une très lourde perte dès la cinquième minute du deuxième vingt. Après qu'il eut réalisé un arrêt, le gardien Brian Boucher s'est tordu un genou «à la Moïse Alou» lorsque Ryan Parent et Miroslav Satan lui sont tombés dessus.

Se tordant de douleur, certes conscient de ce qui venait de lui arriver et après avoir été examiné durant de longues minutes sur la surface glacée par le personnel médical des Flyers, Boucher a péniblement retiré à son vestiaire pour ne plus revenir. Dommage que sa fin de saison qui ressemblait à un conte de fées pourrait prendre fin de la sorte.

Blessé le 16 mars lors de la visite de Philadelphie à Nashville, de retour à l'entraînement depuis seulement samedi et agissant comme gardien auxiliaire pour la première fois en séries, Michael Leighton a pris la relève. À 29 ans, il n'avait jamais vu d'action en séries éliminatoires. Philadelphie est son septième arrêt après avoir tour à tour précédemment trimbalé son équipement à Buffalo, Chicago, Anaheim, Nashville, Montréal et Raleigh.

Depuis le premier jour du calendrier régulier 2009-2010, les Flyers ont lancé cinq gardiens dans la mêlée. Outre Boucher et Leighton, Ray Emery, Johan Backlund et Jeremy Duchesne ont également défendu la forteresse de l'équipe de la cité de l'amour fraternel. C'est Backlund qui a endossé l'uniforme après la blessure à Boucher pour secondier Leighton.

Boucher (aucun but sur 9 tirs) et Leighton (aucun filet sur 14 lancers) ont donc partagé le blanchissage. Boucher en avait inscrit un premier en séries à sa première saison avec les Flyers en 1999-2000. Pour Leighton, c'est évidemment son premier jeu blanc dès sa première apparition.

Premier but depuis le 18 mars

Les Flyers ont doublé leur priorité à mi-chemin en deuxième lorsque Scott Hartnell a frappé derrière Rask une rondelle qu'il avait saisie au vol alors qu'il était fort bien posté à l'emboucheure droite du filet. Pour le hockeure à la chevelure pire qu'une coupe Longueuil, il s'agissait d'un premier but depuis le 18 mars, soit en 22 parties.

La frustration faisant perdre leur belle assurance aux protégés de Claude Julien, Steve Bégin a écopé d'une punition stupide avec exactement trois minutes à écouler. L'attaque massive des Flyers n'a mis que 53 secondes à faire mouche. Bien posté dans l'enclave, Simon Gagné y allait du troisième but des Flyers, son deuxième en autant de parties depuis son retour au jeu. Il a bénéficié d'un savant relais de derrière le filet de Mike Richards.

En début de troisième, Gagné y est allé de son deuxième but lors d'une échappée. Alors qu'il s'appretait à lancer du point d'appui du côté droit en zone des Flyers, le défenseur Dennis Wideman a brisé son bâton. Gagné s'est emparé du disque pour donner aux Flyers un coussin de quatre buts.

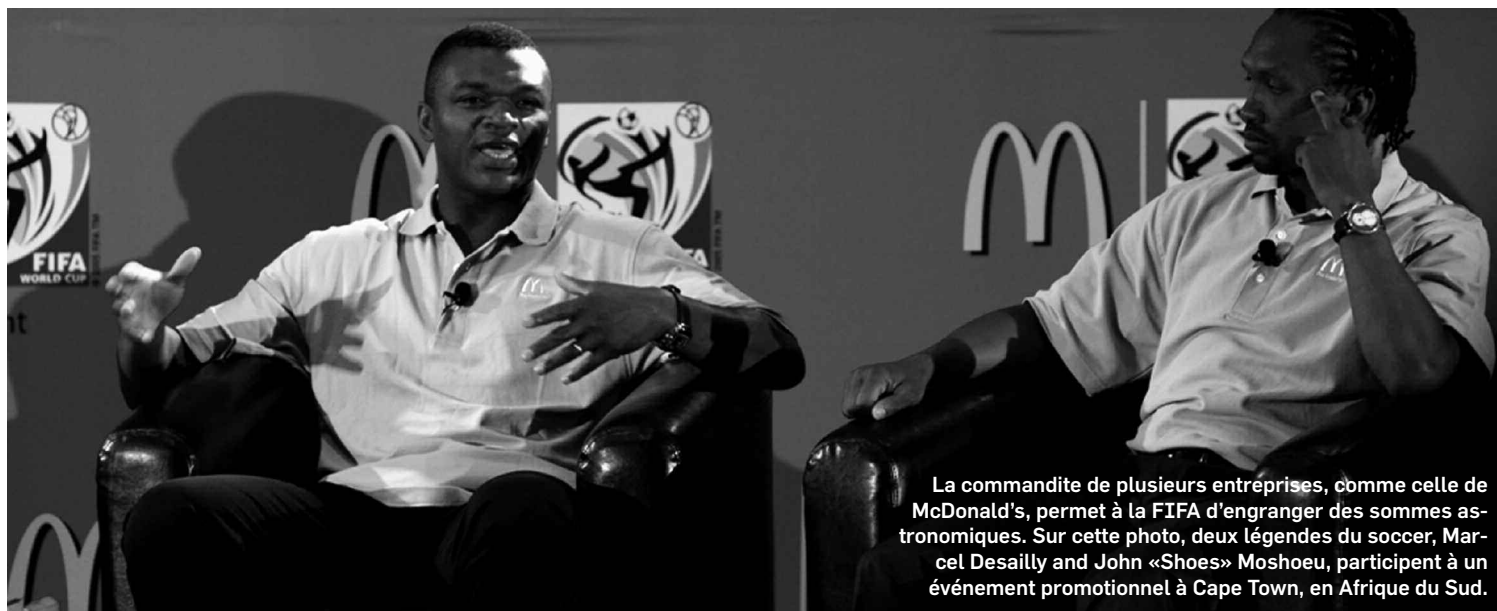
Un cas douteux pour la cinquième partie, Daniel Carcillo était de l'alignement des Flyers.

Au total, les Flyers ont testé Tuukka Rask à 31 reprises.

En avantage numérique, les Flyers ont été un en huit, contre zéro en deux pour les Bruins qui n'ont jamais été autant indisciplinés et frustrés.



PHOTO REUTERS



La commandite de plusieurs entreprises, comme celle de McDonald's, permet à la FIFA d'engranger des sommes astronomiques. Sur cette photo, deux légendes du soccer, Marcel Desailly and John «Shoes» Moshoeu, participent à un événement promotionnel à Cape Town, en Afrique du Sud.

La Coupe du monde de soccer rapportera 1G\$... à la FIFA

Alors que le comité organisateur local de la Coupe du monde de soccer soutient que son budget est «serré», la Fédération internationale de football association (FIFA) s'attend à réaliser un profit net d'un milliard de dollars à la suite de l'événement qui s'amorce dans un mois en Afrique du Sud.



Le secrétaire général de la FIFA, Jérôme Valcke, a fait cette confidence la semaine dernière lors d'une entrevue accordée au Financial Times.

Selon lui, l'instance dirigeante du ballon rond espère générer des revenus de 3,3G\$ (tous les montants sont en dollars américains), la plupart provenant de ses nombreuses ententes commerciales (commandites, droits de télédiffusion, billetterie, etc.).

De cette somme, 1,2G\$ sera

consacré à l'organisation du tournoi, dont 700M\$ dépensés en Afrique du Sud. Une ponction de 1,1G\$ servira à des projets de développement et à une aide spécifique aux associations nationales de soccer.

Ce qui laissera un surplus potentiel de 1G\$, ce que Valcke n'aime pas appeler... un profit.

C'est compréhensible lorsque l'on sait que la FIFA est un organisme à but non lucratif. Valcke parle plutôt d'une réserve de fonds lui permettant de faire face à tout imprévu.

Pourtant, la FIFA a déjà contracté une police d'assurance d'une valeur de 650M\$ pour se prémunir contre l'annulation de l'événement en raison d'une guerre, d'un acte terroriste ou d'une catastrophe naturelle.

Pour entendre (en anglais) dans son intégralité cette entrevue, cliquez ici.

Inquiétudes

Cet aveu de très bonne santé financière de la FIFA contraste un peu avec la pression avec laquelle doit composer le comité organisateur local pour livrer un tournoi... sans trop dépenser.

«Nous croyons qu'à ce stade-ci, le budget est respecté. Mais je pense que c'est serré», a déclaré Greg Fredericks, l'un des principaux ad-

jointés du directeur général du comité (Danny Jordaan), dans un discours prononcé mercredi dernier devant un comité gouvernemental du sport et de la culture d'Afrique du Sud.

Fredericks s'est dit préoccupé du budget de 430M\$ accordé par la FIFA pour organiser le tournoi, rappelant qu'à un certain moment, les organisateurs croyaient qu'ils allaient finir par manquer de fonds, mais que «le taux de change nous a sauvé».

Selon lui, les sommes accordées par la FIFA en 2005 ont été grugées par la nécessité de s'assurer que chacun des dix stades soient dotés de leurs propres fournitures électriques et de génératrices de soutien en cas de panne, «ce qui arrive à l'occasion dans notre pays».

Rappelons que la Coupe du monde de soccer aura lieu du 11 juin au 11 juillet.

Le Brésil à la traîne

Si l'Afrique du Sud se préoccupe de l'état de ses finances à quelques semaines de l'événement, un autre pays lié de près à la FIFA devrait s'inquiéter un peu plus de son... inaction.

Jérôme Valcke a été très critique récemment à l'endroit du Brésil, organisateur du Mondial 2014. «Ce pays a accumulé un retard incroyable. Il n'est pas sur le bon chemin,

a-t-il déclaré à l'occasion d'une visite en Amérique du Sud.

Selon lui, à quatre ans de la Coupe du monde, les travaux de construction de la moitié des futurs stades n'ont pas été amorcés.

«Les Brésiliens voulaient la Coupe du monde depuis longtemps, mais maintenant, il faut qu'ils se mettent en marche... Cette année, il y a les élections et tout est bloqué. L'an prochain, il y a le carnaval et tout est bloqué. Ils feraient mieux d'en profiter pour faire les travaux», a-t-il dit aux journalistes, une déclaration qui a semé l'inquiétude au Brésil.

Tellement que la FIFA s'est sentie dans l'obligation de démentir formellement avoir envisagé la possibilité de retirer au Brésil l'organisation de la Coupe du monde de 2014.

«Très clairement, nous n'avons pas de plan de secours ou de plan B. La Coupe du monde de 2014 aura lieu au Brésil», a-t-elle spécifié dans un communiqué.

La FIFA précise qu'elle «surveille l'avancement des travaux pour s'assurer que les sites seront prêts avant le 31 décembre 2012».

Le comité organisateur local a commencé mercredi à São Paulo une tournée d'inspection des 12 sites qui se terminera le 20 mai à Salvador de Bahia.

Une autre histoire à suivre...

Le fameux but de Bobby Orr immortalisé à Boston

Il y a 40 ans aujourd'hui, plus précisément le 10 mai 1970, Bobby Orr entrait dans la légende du hockey en déjouant Glenn Hall 40 secondes après le début de la période de prolongation, permettant ainsi aux Bruins de Boston de remporter leur première coupe Stanley en 29 ans.

Après avoir tiré la rondelle entre



ANDRÉ ROUSSEAU

rousseaua@ruefrontenac.com

les jambières du vétéran gardien des Blues de Saint Louis, Orr a sauté de joie et il été accroché au passage par le défenseur Noël Picard, tant et si bien qu'il s'est retrouvé cinq ou six pieds dans les airs... un peu comme un oiseau.

Longtemps avant YouTube, la télé HD et les émissions de sport 24 heures sur 24, cette photo en noir et blanc n'a pas tardé à devenir une pièce de collection. Bobby Orr en a autographié des milliers de copies au fil des ans. Il en va de même pour Noël Picard, Glenn Hall, Derek Sanderson, Wayne Carleton, Tim Ecclestone et Jean-Guy Talbot, les autres joueurs qui apparaissent sur la photo.

Aujourd'hui à Boston, on dévoilera une sculpture de 250 kilos qui immortalisera le fameux but du jeune prodige des Bruins. Il s'agit d'une œuvre de Harry Weber, le même artiste qui a réalisé le bronze de Doug Flutie pour illustrer sa passe miracle (Hail Mary) dans un match de championnat de la NCAA.

Il avait 22 ans

Il y a plusieurs facteurs qui expliquent pourquoi la photo de Bobby Orr a frappé à ce point l'imaginaire des amateurs de hockey, même si les Bruins ont facilement balayé la série contre les Blues de Scotty

Bowman.

À 22 ans, Orr était déjà le meilleur hockeyeur de sa génération et son génie sur la patinoire allait faire de lui le plus grand joueur de tous les temps.

Il est également très rare qu'un joueur se retrouve en vol plané après avoir marqué le but gagnant. Enfin, c'était le premier triomphe des Bruins depuis la belle époque des Milt Schmidt, Woodie Dumart et Dit Clapper. C'était donc un moment magique pour les partisans de l'équipe.

Bobby Orr et Glenn Hall se sont rencontrés à quelques reprises durant les 40 dernières années. L'ex-gardien des Blues lui demande toujours si c'est «le seul but» qu'il a marqué dans sa carrière. À la blague, Orr lui répond qu'il en a inscrit quelques-uns durant les séances d'entraînement.

C'est Derek Sanderson qui a préparé le but de Orr après avoir récupéré la rondelle dans le coin de la patinoire. «Ma passe était parfaite et je l'aurais tué s'il avait raté son coup! La rondelle n'avait pas encore quitté mon bâton qu'elle était déjà dans le filet des Blues», a-t-il souvent répété.

Gerry Cheevers, qui protégeait la cage des Bruins ce jour-là, a une autre façon de voir les choses : «Si je n'avais pas accordé trois mauvais buts durant cette partie, Bobby n'aurait jamais pu accomplir son fait d'armes. Si j'avais bloqué une seule de ces rondelles, il n'y aurait pas eu de prolongation.»

Pour Noël Picard, Jean-Guy Talbot, les frères Plager, André Boudrias, Red Berenson et les autres joueurs des Blues, c'était une défaite difficile à avaler, mais ils sont quand même fiers d'être associés à la plus célèbre photo de l'histoire du hockey.

Saint-Georges champion

Le CRS EXPRESS de Saint-Georges a enlevé le championnat de la Ligue de hockey nord-américaine en blanchissant le SAINT-FRANÇOIS de Sherbrooke 3 à 0 dans le sixième et dernier match... En vedette pour les nouveaux champions : JESSE BÉLANGER, un ancien du Tricolore, Kevin Cloutier,



Bobby Orr.

Philippe Audet, le gardien de but FRÉDÉRIC DESCHÊNES (12 victoires) et YVAN BUSQUE, auteur de sept buts en finale... Ce dernier a été élu joueur par excellence des séries... Il s'agit d'une première COUPE FUTURA pour la formation beauceronne... «Le point tournant de la série a été notre victoire en prolongation dans le quatrième match, soutient JESSE BÉLANGER. Nous dédions ce triomphe à nos fidèles partisans.»

Tim Clark : enfin!

Des rondes finales de 66 et 67 ont permis au Sud-Africain TIM CLARK de venir de l'arrière et de remporter la plus grosse victoire de sa carrière lors du TOURNAMENT PLAYERS CHAMPIONSHIP à Jacksonville. Timide de nature, il était fou de joie lorsque le grand HENRIK STENSON lui a présenté le cristal du TPC en présence de JOHNNY MILLER... Le golfeur de 5 pi 7 po a souvent frappé à la porte sans pouvoir entrer, mais sa PERSÉVÉRANCE lui a valu de savourer sa première victoire en 206 tournois aux États-Unis... Clark a aussi gagné l'Omnium d'Écosse en 2005... L'Irlandais LEE WESTWOOD, meilleur golfeur de la PGA depuis une dizaine de mois, n'a pu

faire mieux que 74 en dernière ronde et il devra encore attendre avant d'inscrire une victoire majeure. Deuxième à Augusta, il a terminé parmi les trois premiers dans les trois derniers tournois du Grand Chelem et il sera encore à surveiller à l'Omnium des États-Unis, le mois prochain, à PEBBLE BEACH.

À Rouyn-Noranda

MICHEL LEMIRE, président de la firme Mirado et partisan no 1 de MUHAMMAD ALI en Abitibi, a été fêté royalement au club de golf Dallaire à l'occasion de son 60e anniversaire de naissance... La soirée était organisée par sa douce CLAUDETTE et leurs deux enfants, Caroline et Michel Junior... De retour d'un long séjour en Floride, GILLES LAPERRIÈRE et sa belle Carmen étaient contents de revoir Germaine et NORM CONNELLY, de Kirkland Lake... Il y avait aussi MARC BI-BEAU, Diane et Butch Bouchard, Chantale Lafontaine, Normand Cholette, le volubile BERNARD DUCHESNEAU, Jacques Lavigne et sa chère Mimi, Michel Perron, Nicole Ringuette, l'ancien maire JEAN-CLAUDE BEAUCHEMIN et sa conjointe Christiane, Gisèle et Réal Arsenault, Gilles R. Vachon, Adrienne et Aldée Cossette.